

Réalisation d'un cordon de second rang en appui au cordon dunaire du massif de l'Espiguette

Les objectifs

Anticiper une éventuelle rupture du premier cordon dunaire ; réduire le risque d'inondation de la plaine de l'Espiguette et de la zone urbaine par intrusion marine ; préserver les milieux naturels ; maintenir le patrimoine paysager et la biodiversité ; protéger les biens économiques et touristiques

Adaptation aux aléas :



Erosion du trait de côte



Tempêtes



Intrusion marine

Porteur du projet

Commune du Grau-du-Roi

Le Grau-du-Roi (30)



Ecosystème concerné

Littoral

Type de SfN*

Préservation, gestion durable

Calendrier

- 2000 Emergence du projet
- 2007 Phase d'étude (7 ans)
- 2014 Début des travaux
- 2015 Fin des travaux

Budget

Coût : 1 293 400 € HT

Financement :

- 26 % Etat
- 20 % Commune
- 15 % Région
- 29 % Feder
- 10 % Département

Partenaires associés

Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise ;
EID Méditerranée ; Agence de l'Eau RMC ;
CBNMP ; CEN-LR ; ONF ; DREAL ; Région L-R ;
Département du Gard ; Propriétaires privés

Actions mises en œuvre

VOLET ETUDES

- Diagnostic des fonctions patrimoniales (écologique et paysager), hydromorphologiques et socio-économiques du massif de l'Espiguette
- Etude de l'ensemble des habitats naturels terrestres et marins et des systèmes arrière-dunaires de la plaine de l'Espiguette, à l'aide de cartes historiques et actuelles, de sorties de terrain, de données topographiques et de photographies aériennes

VOLET ACTIONS

- Identification du tracé en prenant appui sur les reliefs déjà existants (massifs dunaires anciens isolés, levées de terres et pistes surélevées). **Jonction de ces points hauts** par **ensablement** (paillage géotextile biodégradable) des sites de rupture ou **merlons argilo-sableux** afin de créer un cordon continu d'une hauteur allant de **1 à 2 m NGF** avec une distance au trait de côte variant de 100 à 500 m (sable prélevé sur la plage de l'Espiguette - une zone d'accrétion, avec prise en compte de la dynamique de la plage)
- Protection des espèces sensibles** telle que la saladelle de Girard et **préservation des zones boisées** d'amortissement favorables
- Végétalisation des tronçons** : plantation d'oyats et semis d'espèces dunaires locales (germandrée, malcomie) provenant du secteur et **lutte contre les espèces invasives**
- Renaturation** de deux secteurs, dont la friche des Baronnets : arasement de haies de peupliers, creusement de mares en faveur de la faune (pélobate), édification de dunes paraboliques

VOLET COMMUNICATION

- Sensibilisation** du public lors des réunions d'urbanisme, **concertation avec les propriétaires privés**, communication dans le bulletin municipal

Bilan de l'action

13 km

de continuité restaurée

1 à 2 m NGF

de hauteur

près de **1300 ha**

concernés par cette protection

Six ans après les travaux, le cordon, qui n'a pas encore été confronté aux aléas de submersion, n'avait pas subi de déformation : les quelques variations sont de l'ordre du centimètre ou du décimètre sur certaines portions. Une colonisation végétale partielle a déjà été constatée.

Difficultés rencontrées

- Plusieurs campagnes de terrain ont été nécessaires pour identifier le tracé de la digue permettant de répondre aux multiples exigences du projet.
- Certains propriétaires ont eu du mal à accepter « l'abandon à la mer » d'une partie de leur terrain et ont dû s'y résoudre.
- Les études nécessaires ont été variées et nombreuses sur un secteur avec plusieurs mesures de protection, ce qui a rendu les procédures longues.

Facteurs Clés de Succès

- L'acceptabilité a été appuyée par une durée de vie du cordon estimée à une centaine d'années.
- La totalité du cordon est située dans une zone où la circulation de véhicules ou pédestre est très limitée car peu accessible au public (foncier appartenant majoritairement à la commune et au Conservatoire du Littoral).
- Le projet a été majoritairement financé par l'Etat qui a, en parallèle, mis fin aux aides en faveur de solutions grises.
- L'événement de tempête de 1997 occasionnant une submersion marine a marqué les esprits ; c'est à la suite de celui-ci qu'une étude conduite dès 2000 a permis de localiser la zone d'érosion du trait de côte à risque.

Suivi du projet

- Le projet a été prolongé avec la restauration du cordon dunaire à son extrémité Ouest au niveau de la plage des baronnets en 2023.
- Projet initié par la commune du Grau-du-Roi, au travers d'un appel à projet puis repris par le SYMADREM en sa qualité de Gemapien

Conseils à donner et écueils à éviter

- **Accepter que les actions menées soient une étape dans le processus d'adaptation qui doit être permanent**
- **Comprendre que l'adaptation, consiste en une multitude de petites actions**
- **Préserver l'existant et prévoir un entretien pour assurer la pérennité de l'aménagement**
- **Renoncer aux tracés plus courts ou réduisant les interventions pour bien tenir compte des habitats et de la dynamique dunaire**
- **Adapter le projet en fonction de l'évolution du site, en particulier lorsque les procédures sont longues**
- **Anticiper les difficultés d'accès aux zones de travaux, la saisonnalité et la complexité de la gestion des espèces invasives**

Perspectives

- Suivre l'évolution de la situation
- Intervention éventuelle de confortement de végétalisation sur les secteurs où la végétation spontanée ne s'est pas développée+ paillage sur les parties sableuses, arrachage des EEE
- Continuer à s'adapter en permanence

Vos ressources régionales :



Contact du porteur de projet
contact@villegrauduroi.fr

Votre contact en Occitanie
Animation régionale ARTISAN
« Solution d'adaptation fondée sur la nature »
contact@arb-occitanie.fr